

Aide-mémoire de la session d'information VIA

8 juin 2016 de 9h à 10h

	Sujets
1	<p><u>Ouverture de la rencontre</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Mot de bienvenue
2	<p><u>Point d'information sur l'implantation obligatoire du nouveau curriculum à la FGA</u> (voir annexe 1)</p> <p>Annonce du ministre concernant l'implantation du nouveau curriculum à la formation générale des adultes</p> <ul style="list-style-type: none">• Annonce à l'étude des crédits le 14 avril 2016• Communiqué de presse le 19 avril 2016 : http://www.education.gouv.qc.ca/salle-de-presse/communiqués-de-presse/detail/article/mobilisation-de-tous-autour-de-la-perseverance-et-de-la-reussite-scolaires/ <p>Modalités d'implantation</p> <ul style="list-style-type: none">• <u>2016-2017 : Formation de base commune (FBC)</u><ul style="list-style-type: none">○ Fermeture des codes de cours ministériels le 30 juin 2017.• <u>2017-2018 : Formation de base diversifiée (FBD) et Intégration socioprofessionnelle</u><ul style="list-style-type: none">○ Fermeture des codes de cours ministériels le 30 juin 2018 <p>Application proposée durant les deux phases transitoires</p> <ul style="list-style-type: none">• Durant les deux phases transitoires, il est suggéré de procéder ainsi (<u>après analyse du dossier</u>) :<ul style="list-style-type: none">○ <u>Les adultes ayant amorcé</u> un niveau de secondaire dans une matière donnée pourront terminer ce niveau dans les anciens codes de cours. Il est proposé que le passage de l'ancien curriculum au nouveau s'effectue lors du changement de niveau de secondaire.○ <u>Pour les adultes qui s'inscrivent pour la première fois</u> à l'éducation des adultes, il est suggéré de débiter avec les cours du nouveau curriculum.○ Au terme de ces deux phases de transition, certains amalgames entre anciens et nouveaux cours persisteront pour les adultes qui effectueront un retour en formation

après une absence plus ou moins longue, notamment pour les matières de base (langues et mathématiques). Des infos/sanction apportant des précisions sur les combinaisons possibles sont en préparation.

- **Pour les programmes d'études n'ayant pas encore d'offre de remplacement** (par exemple : Biologie, Géographie, Services d'entrée en formation).

Le Ministère analysera les échéanciers d'implantation de ces programmes au cas par cas. Selon le moment de la mise à disposition des nouveaux programmes d'études et des instruments d'évaluation, le cas échéant, les directives concernant la fermeture des anciens codes de cours suivront.

- **Francisation**

- Publication du programme d'études de Francisation en janvier 2015.
- Étant donné que les prototypes d'épreuves du nouveau programme d'études Francisation ont été diffusés au réseau en avril, la fermeture des anciens codes de cours ministériels de francisation se fera le 31 décembre 2016. Une info/sanction est en production à cet effet.

- **Programmes d'établissement**

- Il existe actuellement 309 codes de cours en vigueur pour les programmes d'établissement :
 - ✓ 271 codes datant des anciens programmes (en plus des versions anglophones);
 - ✓ 38 codes ouverts lors du déploiement de la FBC (en plus des versions anglophones).
- Nouveau guide d'élaboration des programmes d'établissement adoptant le cadre conceptuel et méthodologique de la FBC pour les programmes d'alphabétisation, du présecondaire, du premier cycle du secondaire et d'Intégration socioprofessionnelle :
http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/dpse/educ_adulte_action_comm/ProgEtudesEtab_GuideElabServEns_f.pdf
- Il n'existe pas à l'heure actuelle de guide d'élaboration des programmes d'études d'établissement de la FBD, mais les deux premières parties du guide d'élaboration de la FBC s'appliqueraient pour les sujets suivants :
 - a. Contexte d'élaboration d'un programme d'études d'établissement;
 - b. Fondements légaux et aspects administratifs.
- Le Ministère compte établir certaines balises concernant l'utilisation des programmes d'études d'établissement et transmettra celles-ci au réseau dès que possible. À la suite de cet exercice, une réorganisation des codes de cours disponibles est à prévoir.

	<ul style="list-style-type: none"> • Plan d'accompagnement <ul style="list-style-type: none"> ○ Poursuite du déploiement des plateformes d'apprentissage en ligne en mathématique, français langue d'enseignement, français langue seconde et francisation. ○ Développement de plateformes à venir en anglais langue d'enseignement, anglais langue seconde, univers social et sciences et technologies. ○ Poursuite du projet d'accompagnement en mathématique. ○ Plus de détails seront annoncés au début de la prochaine année scolaire. • Tableau de suivi de la diffusion des épreuves produites par le Ministère mis à jour (voir annexe 2)
3	<p><u>Intégration socioprofessionnelle</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les DDE ainsi que les grilles d'évaluation à interprétation critérielle de chacune des épreuves sont disponibles sur la plateforme d'accompagnement ISP sur le Carrefour FGA : http://www.carrefourfga.com/ComplementPE/ISP-0.html • Expérimentation de la démarche de reconnaissance des acquis visant la délivrance du Certification de formation à un métier semi-spécialisé (CFMS) aux adultes en emploi. Le projet entrepris en 2014-2015 avec 3 commissions scolaires sera élargi à 10 commissions scolaires, soit 7 de plus dès l'année 2016-2017. • Une invitation sera lancée à l'ensemble des directions de centres, sous peu. Ceux qui seront retenus le seront sur la base des critères suivants : <ul style="list-style-type: none"> ○ avoir implanté le nouveau programme d'étude Intégration socioprofessionnelle ou être prêt à le faire dès septembre 2016; ○ utiliser le répertoire des métiers semi-spécialisés qui se rattachent au CFMS; ○ avoir des pratiques de partenariat avec des entreprises à but lucratif; ○ avoir des pratiques collaboratives entre la formation générale des adultes, la formation professionnelle et les Services aux entreprises; ○ avoir un service de RAC implanté selon l'approche préconisé par le Ministère; ○ consentir à l'utilisation de documents standardisés et à l'application méthodique de la démarche dans le but de permettre d'établir le juste coût pour la réalisation de cette activité et assurer l'évaluation de l'atteinte des objectifs. • Les centres auront à aller vers les entreprises afin qu'elles proposent à leurs employés d'entamer une démarche de RAC. • Rappel des objectifs poursuivis : <ul style="list-style-type: none"> ○ miser sur la reconnaissance des acquis extrascolaires, de manière à orienter l'adulte dans une démarche qui lui permet de faire valoir ses compétences et ses acquis dans la perspective d'obtenir une première qualification; ○ susciter chez les adultes se situant dans les niveaux de compétence en littératie les plus faibles, la mise en mouvement vers le rehaussement de leurs compétences de

	<p>base.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cette mesure s’inscrit dans les initiatives à développer pour joindre ces adultes pour relever le défi que pose les résultats du PEICA affichant une faible progression en 10 ans des populations se situant dans les niveaux les faibles de littératie;
4	<p><u>Rehaussement et maintien des compétences</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Recherche-action sur l’élaboration et l’expérimentation d’un modèle visant le maintien des compétences en lecture des adultes. <ul style="list-style-type: none"> ○ Ce modèle sera axé sur la création et l’animation de lieux et d’occasions permettant, au quotidien, de mettre en pratique ses compétences. ○ la Direction de l’éducation des adultes et de l’action communautaire (DEAAC) est à la recherche d’un centre d’éducation des adultes ayant déjà de forts ancrages dans sa communauté et qui souhaite s’engager dans une recherche-action conduite en partenariat avec différents acteurs concernés par le sujet : une équipe de recherche de l’Université de Sherbrooke dirigée par la professeure Bélisle et les responsables du dossier au Ministère. ○ Pour réaliser la recherche-action, les partenaires devront rendre disponibles 2 à 3 personnes professionnelles et des ressources matérielles, par exemple des locaux et du matériel. Ces ressources humaines et matérielles seront défrayées par les budgets consentis pour ce projet. ○ La collaboration des professionnels visera à participera à la collecte d’information, à l’élaboration du modèle et à son expérimentation. ○ Une invitation à répondre à cet appel sera transmise aux centres. ○ La recherche débutera vers le début octobre et se poursuivra toute l’année 2017. • Des investissements supplémentaires ont été annoncés au budget 2016-2017 afin d’accentuer les interventions auprès des clientèles les plus vulnérables tout au long de leur parcours de formation. Cette annonce s’inscrit dans les préoccupations du Ministre quant au maintien et au rehaussement des compétences des adultes. <ul style="list-style-type: none"> ○ Ces sommes serviront à la mise en place de projets expérimentaux en partenariat avec différents acteurs nationaux, régionaux et locaux, visant à rejoindre les populations ayant de faibles compétences de base, au regard du rehaussement et du maintien de ces compétences. Ceci en réponse aux résultats du Programme d’évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA). ○ De plus, dans une perspective de collaboration avec le « Réseau québécois de lutte à l’analphabétisme » considérant la convergence des axes de travail proposés dans leur plateforme et les pistes d’action du Ministère, une séance de travail de type consultatif aura lieu avec les représentants de ce Réseau.

5	<p><u>Intégration sociale</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les communications faites au réseau au cours des dernières années, dans le contexte de révision de ce programme d'études, ont été l'occasion de rappeler les visées, le but et la finalité du programme d'études et d'amorcer une réflexion visant à recadrer la pratique d'inscriptions d'adultes dans ce programme en application de ses orientations. Le nouveau programme renouvelle ces mêmes orientations. • Ainsi, pour les adultes atteints de déficience intellectuelle moyenne, sévère et lourde, déjà inscrits dans le programme d'études, mais dont les capacités ne leur permettent pas d'atteindre les objectifs des cours et de les réussir, 4 nouveaux sigles de cours, distincts de ceux du programme actuel, seront créés de façon temporaire. Une info/sanction sera émise à cet effet. • Ces sigles de cours permettront d'offrir à ces adultes une offre de services cohérente avec leur situation ainsi que des activités qui correspondent à leurs besoins et à leur capacité. • Ces sigles de cours temporaires permettront au MEES de suivre l'évolution de cette clientèle.
6	<p><u>Projets dans le cadre du développement du Plan Nord</u></p> <p>Mise en contexte du projet</p> <ul style="list-style-type: none"> • Amorcé en 2011, le Plan Nord s'appuie sur un plan d'action qui implique une démarche concertée des différents ministères et organismes gouvernementaux et une participation active des partenaires du milieu. • Une des priorités d'action dans le domaine de l'éducation vise à « Favoriser la persévérance scolaire et la réussite jusqu'au plus haut niveau et l'obtention d'une première qualification par un maximum de personnes, tant les jeunes que les adultes¹ ». En ce sens, le réseau scolaire est invité à offrir des programmes et des services adaptés à la population adulte autochtone afin d'élargir leurs compétences, leurs expertises et leurs qualifications. • La Direction de l'éducation des adultes et de l'action communautaire et la Direction de la formation professionnelle mettent de l'avant un projet-pilote sur quatre ans, entièrement financé par la Société du Plan Nord. Six commissions scolaires du territoire participeront au projet, soit de l'Estuaire, de la Baie-James, de la Moyenne-Côte-Nord, du Fer, du Littoral et Eastern Shores. • Ce projet vise le développement et la mise en œuvre de mesures de soutien à la définition et à la réalisation du projet professionnel et de formation des Autochtones en formation générale des adultes et en formation professionnelle.

1. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2015), *Le Plan Nord à l'horizon de 2035 – Plan d'action 2015-2020*, Secrétariat au Plan Nord, Québec. *Idem*, p.25 (<http://plannord.gouv.qc.ca/fr/documentation/>)

	<p>But et objectifs du projet</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ce projet devrait permettre d'améliorer les connaissances sur les conditions de mobilisation et les formes d'accompagnement qui peuvent favoriser l'engagement de personnes autochtones vivant au nord du 49^e parallèle dans un projet professionnel ou de formation. • Plus particulièrement, les objectifs de ce projet sont : <ol style="list-style-type: none"> 1. de développer des stratégies d'accompagnement en matière d'information et d'orientation scolaires et professionnelles adaptées aux besoins des Autochtones. 2. de mettre en place des mécanismes pour favoriser chez les Autochtones l'exploration du marché du travail et la réalisation de stages pendant leur formation. 3. d'outiller le personnel enseignant en vue de répondre aux besoins éducatifs et d'encadrement des Autochtones en formation ayant des besoins particuliers. <p>Ainsi, le financement servira à l'embauche de conseillers en orientation et d'orthopédagogues, à l'achat de matériel et aux déplacements.</p> <p>Activités de transfert - 4e année</p> <ul style="list-style-type: none"> • À la suite de l'expérimentation, à l'an 4, des activités de transfert sur les résultats du projet et sur les stratégies et mesures d'intervention concluantes seront offertes dans différents événements nationaux, congrès ou colloques. • Comme tout projet-pilote, ce dernier vise à expérimenter des stratégies et des mesures à des fins de partage des connaissances dans le réseau scolaire.
7	<p><u>Suivi des travaux relatifs aux TENS</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Suivi des travaux des nouvelles versions des tests d'équivalence de niveau de scolarité (TENS) : <ul style="list-style-type: none"> ○ Trois nouvelles versions par thèmes (matières) ont été réécrites en versions francophone et anglophone; ○ Les tests de mathématique, des sciences humaines, de la nature et économique sont actuellement en traduction; ○ Une validation des tests a été effectuée au centre d'éducation des adultes de la commission scolaire des Navigateurs de février à avril. Le rapport de validation a été déposé le 31 mai dernier au sein du comité TENS; ○ Le guide à l'intention de la candidate et du candidat a été modifié pour la validation. D'autres modifications seront apportées à la suite de la validation; ○ Un guide à l'intention des gestionnaires de centre concernant les modalités d'administration sera fait. ○ Au cours de l'automne prochain, des rencontres VIA seront organisées pour informer le réseau des étapes d'implantation des nouvelles épreuves et de la fin de l'utilisation des TENS actuels. Une info/sanction suivra.

8	<p><u>Varia</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Point d'information sur les règles budgétaires</u> <ul style="list-style-type: none"> ○ Les commissions scolaires ont reçu le projet de règles budgétaires. ○ En ce qui concerne la FGA, les mesures sont les mêmes que celles de l'an dernier. ○ Ajout des colonnes Aide additionnelle et SARCA à l'annexe C. ○ Introduction de la notion de personne à la charge du titulaire d'un permis d'études, pour une personne inscrite à la FGA, Annexe B, Droits de scolarité pour les élèves de l'extérieur du Québec. • Le plan d'embauche des prêts de services a été approuvé par la Sous-ministre. Les postes disponibles sont affichés sur le site Web du Ministère. • Départ à la retraite de Michel Ruel, responsable des programmes de mathématique et d'informatique. • Départ à la retraite de Jean Thivierge responsable du dossier de la formation à distance, de l'intégration des TICs et des RÉCITS-FGA. • Remerciements aux commissions scolaires et aux directions de centre qui ont accepté la libération de ressources pour la réalisation des étapes de rédaction, de validation et d'expérimentation des programmes d'études et des autres projets développés par la DEAAC. • Bonne fin d'année scolaire à tous et bon été. Une communication sera envoyée en début d'année scolaire 2016-2017 afin de vous informer des dates retenues pour les sessions VIA 2016-2017.
9	<p><u>Période de questions</u></p> <p>Est-ce que le projet formateur-accompagnateur sera poursuivi l'an prochain ? Non. Il a été annoncé en début d'année qu'il s'agissait de la dernière année du projet.</p> <p>Qu'en est-il du programme d'intégration sociale? Le programme IS est en réécriture et sera soumis pour approbation. Comme il n'est pas disponible actuellement, il ne fait pas partie du calendrier des annonces pour l'implantation obligatoire. Il fera l'objet d'un traitement spécifique.</p> <p>À quel moment seront disponibles les quatre codes de cours à l'intention des élèves atteints de déficience intellectuelle moyenne, sévère et lourde ne leur permettant pas d'atteindre les objectifs des cours et de les réussir? Des communications plus détaillées seront transmises lorsque les codes de cours seront disponibles.</p>

Est-ce que les nouveaux codes de cours viendront modifier exigences d'admission au programme d'intégration sociale, notamment la nécessité d'une capacité de rétention minimale et la présence de partenaire?

Non. Les quatre nouveaux codes de cours temporaires ne font pas partie du programme d'intégration sociale. Ils visent les adultes qui sont actuellement inscrit dans le programme, mais qui n'ont pas les capacités d'atteindre les objectifs des cours et de les réussir. À l'heure actuelle, ces adultes bénéficient de services qui s'apparentent davantage à des activités de jour.

Le programme d'étude pour sa part s'adresse aux adultes mesure de réussir des apprentissages et qui sont accompagnés d'un partenaire, dans le but de s'assurer qu'il y aura un transfert de ces apprentissages dans leur milieu de vie.

Quel est l'accompagnement prévu pour le réseau anglophone ?

Certaines des formations offertes dans les deux dernières années, notamment en mathématique, ont été traduites. Le matériel de formation sera également traduit et déposé sur les plateformes d'accompagnement disponible sur le Carrefour FGA.

Les précisions pour l'année 2016-2017 seront annoncées en début d'année.

Quel est l'état d'avancement des travaux sur le TDG?

La direction de la formation professionnelle a fait l'analyse du TDG. Des rencontres ont également eu lieu avec des représentants de commissions scolaires. Une note sera transmise au sous-ministre adjoint afin de déterminer quels seront les travaux à mener.

Qu'en est-il du programme d'histoire en FBD?

Le programme n'est pas disponible pour le moment. Les travaux se font en parallèle de ce qui se fait à la formation générale des jeunes.

10 Fin de la rencontre